

**Le tunnel du Mont-Blanc vient d'accuser en une semaine deux débuts d'incendie de camions en plein milieu de l'ouvrage, avec pour celui du jeudi 07 février le confinement sous abris durant deux heures de 14 personnes».**

### Lyon-Turin

L'ARSMB a toujours soutenu le projet ferroviaire de liaison transalpine à trois conditions:

- qu'il s'agisse bien de donner la priorité à sa version fret.
- que son objectif soit bien d'enlever les camions des vallées alpines donc du Mont-Blanc.
- qu'il se fasse dans le respect de l'environnement et l'accord des populations concernées.

Force est de constater qu'aujourd'hui ces conditions ne sont pas remplies:

Un projet aussi lourd que le Lyon/Turin n'a de sens que si une véritable politique de transfert modal des marchandises est mise en œuvre sans tarder, en privilégiant l'amélioration des lignes ferroviaires existantes. Or les dernières mesures prises par les Gouvernements ne semblent pas nous indiquer la bonne direction. Dans ces conditions, en l'état actuel des données mises à notre disposition et par souci de cohérence, nous sommes très réservés sur ce projet.

### L'indignation d'une Mère de Famille

« Les années passent et se ressemblent ... La croissance suit son cours, mais rien n'est fait pour préserver notre bel environnement ! Et ce, malgré les mises en garde et les recommandations de plus en plus nombreuses et de plus en plus pressantes des scientifiques internationaux. Nous habitons une région magnifique... Et pourtant, l'air présumé si pur et cette nature que l'on nous vend si préservée sont contaminés contre tout bon sens ! Nous sommes face à un vrai problème de santé publique qui touche plus de 100 000 personnes et, malgré les manifestations de la population dont l'inquiétude croissante la pousse à se mobiliser, les pouvoirs publics font la sourde oreille et continuent de nier une situation inacceptable qui devient insupportable pour ses habitants.

Je suis mère de famille et j'ai peur pour la santé de mes enfants... Pourtant, j'ai encore envie de croire que nous avons le pouvoir de changer les choses et de laisser à nos enfants et petits-enfants un monde dans lequel il fera encore bon vivre ! ».



Prenez note: L'adresse mail de l'ARSMB reste [valleespropres@arsmb.com](mailto:valleespropres@arsmb.com) celle du secrétariat est désormais [secretariat.arsmb@yahoo.fr](mailto:secretariat.arsmb@yahoo.fr). Merci à vous adhérent(e)s de votre fidélité, de votre confiance et de votre générosité.

### Un plan d'intégration environnementale des infrastructures ATMB à 55 millions d'euros



ATMB, députés, Etat, une harmonie Béton.

Ce 04 février 2013 le Président d'ATMB, les services préfectoraux, le député Saddier ont présenté ce plan comme le plus avant-gardiste de France. A les entendre, les paysages alpins de Bellegarde au tunnel du Mont-Blanc ne seraient pas ce qu'ils vont devenir sans l'autoroute et la RN 205.

Pas moins de 48 programmes d'insertion relatifs à la qualité de l'air et de l'eau, aux couloirs biologiques, aux risques naturels, aux paysages, aux modes de déplacements et bien sûr au bruit « afin de rattraper les erreurs du passé » (sic!). Sans en commettre de nouvelles bien sûr, ne serait-ce que dans le Chablais, ou à Findrol ?

Voyons messieurs, cessez de bomber le torse, ce plan ne fait que reprendre des obligations auxquelles vous deviez vous soumettre avant 2008. D'où un nouveau contentieux avec la commission européenne. Sur le coût total de cette opération ATMB prendrait en charge 30 millions (bruit et eau). Et les collectivités locales de mettre la main à la poche pour les 25 restants...Et la crise??

## Association pour le Respect du Site du Mont-Blanc

site : [www.arsmb.com](http://www.arsmb.com) / mail : [valleespropres@arsmb.com](mailto:valleespropres@arsmb.com) / portable : 06 10 51 80 53

*Pour des montagnes propres, transportous et déplaçous-uous autrement.*

Par arrêté préfectoral du 3 juin 2009, l'ARSMB est agréée Association de protection de l'environnement au titre de l'article L 141.1 dans le cadre départemental.

*“En politique, ce qui est cru devient plus important que ce qui est vrai.” (Talleyrand)*



**A**utant l'avouer, plus rien ne nous étonne. Sauf que trop de promesses formulées la main sur le cœur et jamais suivies d'effet montrent qu'il y a quelque chose de pourri au royaume de notre démocratie.

La politique est une affaire de politesse disait Léopold 1er, ou d'impolitesse si l'on considère qu'il n'est pas poli de mentir. Faisons donc le recensement du bien fondé de cette citation dans quelques récentes décisions ou intentions politiques qui concernent directement nos préoccupations:

- Le budget 2013 des transports affirme faire du report modal une priorité. Les sociétés concessionnaires d'autoroutes imposent des investissements sur leurs seules infrastructures, quitte à se mettre délibérément en situation de faillite, et obtiennent la prolongation de leurs concessions et des augmentations régulières de leurs tarifs péagers bien au-delà de la légalité.
- Les présidents français et italiens viennent d'accorder à la galerie du Fréjus la vocation de voie de circulation, confirmant que les promesses et serments passés d'une destination exclusivement sécuritaire de l'ouvrage étaient bien un vrai

mensonge.

- La circulation des Poids Lourds de 44 tonnes vient d'être autorisée en France. Tapis rouge pour les méga-camions de 60 tonnes? On jure que non. Alors si on jure....

ATMB (Autoroute et Tunnel du Mont-Blanc) dément toute fusion avec SFTRF, Société Française du Tunnel Routier du Fréjus;celle-ci fortement déficitaire se verra renflouée par les bénéfices d'ATMB. Alors si elle dément....

- Le Préfet de Haute-Savoie explique la fin de non recevoir de l'interdiction des camions euros 3 dans le PPA par un veto des Italiens. En vérité c'est au niveau du ministère français des transports que cela s'est joué.

- « Le doublement du tunnel du Mont-Blanc n'est pas d'actualité » nous dit-on en « haut » lieu, ce qui signifie qu'il le sera demain... Qu'il nous soit permis de nous octroyer de temps en temps le droit à rétablir LA vérité, ne fût-elle que la nôtre, quitte à solliciter la justice, cette fois au pénal dans notre plainte contre l'Etat au sujet de la Loi sur l'air. Quitte de surcroît à voir notre ténacité enfin récompensée, avec l'appui d'élus locaux lucides et l'adhésion des défenseurs de l'intérêt général.

Continuer ensemble à mettre en lumière les abus, les fraudes et les tromperies manifestes, relève de notre action citoyenne. Cette vigilance de tous les instants, avec votre concours, nous l'assurons.

## L'ARSMB tiendra son Assemblée Générale

**le 08 mars 2013 à 20h30 au Majestic à Chamonix .**

**Débat:** qualité de l'air, intermodalité, nouveaux enjeux, pouvoir citoyen. **VENEZ NOMBREUX.**

**“Chacun a le devoir, tant individuellement qu'en association avec d'autres, de protéger et d'améliorer l'environnement”**

Article 2 de la Charte de l'Environnement, adossée à la constitution française

## BULLETIN D'ADHESION

M ou Mme. .... Nombre de personnes dans la famille : ..

domicilié à. ....

e-mail. ....

désire devenir membre de l'Association pour le Respect du Site du Mont-Blanc.

Je recevrai ma carte d'adhérent et serai informé régulièrement des actions menées par l'A.R.S.M.B.

Je verse la somme de .....€ (13 € par personne - 18 € par famille - 30 € ou + pour un donateur)

Espèces  Chèque

Bulletin à renvoyer à A.R.S.M.B. - Maison de la Montagne - Place de l'Eglise - 74400 Chamonix Mont-Blanc.



## Doublément du tunnel du Mont-Blanc: ça sent le roussi...

Le ministre des transports Cuviller nous avait assurés le 15 août 2012: « *Ce doublément n'est pas d'actualité, et en plus il serait contradictoire avec la politique des transports que nous menons afin de favoriser le transfert modal dans cette zone de montagne* ». Le 3 décembre lors de la signature de l'accord franco-italien sur le Lyon-Turin il confirmait: « *La France et l'Italie rappellent l'importance qu'elles accordent à l'amélioration de la sécurité dans les tunnels routiers transfrontaliers. Pour contribuer à cet objectif la galerie de sécurité du tunnel du Fréjus en cours de construction sera ouverte à la circulation...Les deux états se félicitent en outre du lancement des travaux de séparation des sens de circulation du tunnel routier de Tende afin d'en améliorer la sécurité.* » Fermez le ban! Quand on sait par ailleurs que le gouvernement fédéral suisse s'est prononcé pour le doublément du tunnel routier du Gothard (à la grande satisfaction de l'Union Européenne mais contre l'avis des cantons de la Romandie), on imagine mal le tunnel du Mont-blanc faire exception à la règle. Mesdames et Messieurs les politiques: Faudrait pas nous prendre pour des billes! Alors autant vous le confirmer une fois encore, pour l'ARSMB : **Le deuxième tube sous le Mont-blanc, c'est NIET!**

## Les péages du tunnel du Mont-Blanc au secours du tunnel du Fréjus !

La stagnation voire la diminution des trafics sur l'A43 et dans le tunnel du Fréjus entraînent la mise sous perfusion de la S.F.T.R.F. sous la forme d'une recapitalisation « étroite » avec la société du tunnel du Mont-Blanc (l'A.T.M.B.): « *Ce processus pérenne repose sur le versement d'une subvention durable d'exploitation par le Pôle alpin multimodal auquel ont été transférés les actifs détenus par l'Etat dans la S.F.T.R.F. et l'A.T.M.B.* ». En d'autres termes, les bénéfices des péages du tunnel du Mont-Blanc et de l'A40 servent à la restructuration financière de la Société autoroutière de la Maurienne mise en dérouté par le coût prohibitif de la construction de son A43 à la dette de 1,2 milliard d'euros (en 2011) à laquelle s'ajoutent les 250 millions d'investissement de la démesurée galerie de sécurité de 8 m de diamètre en construction. Que voilà une bonne gestion d'entreprise...



**Ainsi le trafic des poids lourds sous le Mont-Blanc profite à la Maurienne sans que cette dernière en subisse les nuisances. Si « l'argent n'a pas d'odeur » comme le dit le proverbe, au pied du Mont-Blanc ce n'est pas le cas...Y a bon P.P.A.!**

## Des 44 tonnes dans le tunnel du Mont-Blanc :

Le 1er janvier est entré en vigueur le décret autorisant en France la généralisation des poids lourds de 44 tonnes à 5 essieux sur toutes distances en remplacement des 40 tonnes maximum autorisés en charge. Cette décision a pour conséquences:

- une perte de trafic pour les modes alternatifs plus vertueux tels que le rail, les voies d'eau, et le cabotage maritime.

- une facture salée pour les contribuables compte tenu du surplus de l'usure des routes engendrée par cette surcharge de 15 à 20% des camions à nombre d'essieux constant (5 au lieu des 6 préconisés).

- la future autorisation des 52 et 60 tonnes (les mega-camions) déjà en circulation dans des pays voisins de la France.

Bien plus grave, cette mesure contraire aux grandes orientations inscrites dans les lois issues du Grenelle de l'Environnement, représente un danger pour nos tunnels alpins compte tenu de l'augmentation de la puissance calorifique des chargements en cas d'incendie.

**C'est pourquoi, nous exigeons l'interdiction de ce type de tonnage dans nos vallées alpines et dans le tunnel du Mont-blanc.**



**C**ertes l'année 2012 n'a pas atteint le record du nombre de jours de dépassements des poussières fines (PM10) de 2011, à savoir 70 jours, et nous nous en réjouissons. Il n'en demeure pas moins qu'on reste au-delà de la valeur légale, avec 45 jours de dépassements pour 35 autorisés par la Loi. Cette diminution est due aux seules conditions climatiques de fin d'année qui a connu des épisodes dépressionnaires, avec pluie et neige, favorisant les systèmes de dispersion. Les émissions à la source restent inchangées. Pour le dioxyde d'azote (NO2), dont la responsabilité incombe au trafic routier pour 80% des émissions toute l'année, on est largement au-delà de valeur limite en moyenne annuelle, 57µg/m3 d'air pour 40 autorisés. Voilà qui ne va pas stopper le contentieux de la France avec l'Europe pour les PM10, ni freiner la menace d'un autre contentieux pour le NO2, la vallée de l'Arve faisant partie des 16 sites concernés par les pénalités financières. Et 2013 a fort mal débuté. Janvier à lui seul totalise 15 jours de dépassements.

## Plan de Protection de l'Atmosphère

Le Plan de Protection de l'Atmosphère a maintenant un an d'âge, les mesures proposées concernent surtout le secteur résidentiel. Les mesures d'incitation pour rendre plus performants les chauffages individuels ( aides de 800 000 euros par an pendant quatre ans pour les 41 communes du PPA) ne seront appliquées, dans le meilleur des cas, que pour le prochain hiver. Côté transports, la limitation de vitesse à 110km/h sur autoroute du 30 octobre au 31 mars, si elle est respectée(?) est à prendre

## 2013 : année européenne de la qualité de l'Air.

2013 sera l'année européenne de la qualité de l'Air. L'ARSMB, administrateur d'Air Rhône-Alpes n'accepterait pas une baisse des moyens d'investigation et de surveillance de la qualité de l'air en notre vallée, ayant fait part de sa volonté d'en faire un observatoire référent.

En outre, le déficit d'information au public, tant sur les mesures d'Air Rhône-Alpes que sur les prescriptions du PPA, notamment les incitations, interdictions, les aides, doit se combler par des campagnes d'informations régulières avec le relais indispensable des communes.

## Plainte contre l'Etat

Notre plainte contre l'Etat ayant été classée sans suite par le procureur de la République, nous avons décidé de la porter au pénal devant un magistrat. Nous estimons en effet que le PPA a été mis en place trop tardivement compte tenu des informations en possession du Préfet dès 2006. Nous ne l'accusons pas selon le terme juridique consacré « d'intention frauduleuse » mais durant une période déterminée d'au moins deux ans de « ne pas avoir respecté une obligation particulière de sécurité et de prudence... » Cette procédure devrait être confiée dans un premier temps à un juge d'instruction. Nous savons qu'elle sera longue. Nous aurons besoin du soutien de tous.

**VENEZ DÉBATTRE DE TOUS CES SUJETS LORS DE NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 08 MARS.**

